Talamid.ma : هذا الملف تم تحميله من موقع

Lycée : ANISSE **Année scolaire : 2014/2015**
Matière : Economie générale- Statistique **Niveau : 2ème année Bac**
Professeur : Mme ELKOURICHI **Nombre de pages : 4**

CONTRÔLE N°2 DU 2ème SEMESTRE

Sciences économiques

Exercice I : (3,75 points)

L'économie marocaine et Loi de Finances 2014 : crise ou reprise ?

Partant de la conjoncture économique fébrile au plan international et national, les mesurettes de la Loi de Finances vont-elles changer la donne économique ? Comment se profile économiquement l'année 2014 au regard d'une Loi de Finances mettant en piédestal l'austérité financière et consacre le principe que tous les Marocains doivent payer les conséquences des largesses des gouvernements précédents ?

En effet, depuis plus d'une décennie, Le Gouvernement consensuel d'alternance a maintenu une politique budgétaire expansionniste qui a permis de générer de la croissance tout en maintenant un déficit du compte courant et un déficit budgétaire soutenable, sinon excédentaire. Avec la volte-face de la conjoncture internationale et nationale à partir de 2007, le Gouvernement a essayé de maintenir l'embellie économique en forçant la manette de la demande intérieure via des subventions croissantes de consommation, par un niveau élevé de l'investissement public et à travers une politique monétaire ciblant le maintien au plus bas niveau de l'inflation dans une optique d'ouverture commerciale accélérée et de régime de changes fixe.

Or, avec l'atonie structurelle de l'offre exportable, le surplus économique de la demande a davantage bénéficié aux importations. Une situation qui a non seulement grevé le déficit budgétaire (du fait de la dépense publique), mais aussi a affecté gravement la Balance des paiements, à cause de la détérioration du taux de couverture des importations et la baisse des réserves de change.

Par ailleurs, dans le contexte orageux du printemps arabe, l'État a offert ses munificences et magnificences pour acheter la paix sociale en dopant les traitements, les pensions l'emploi public, etc.
En sus et afin d'éviter les remous sociaux et acheter la sérénité sociale, l'État s'est servi de la dépense publique comme anesthésiant social et ce en maintenant une pression à la baisse sur tous les prix ce qui a plombé les finances publiques par un déficit budgétaire de 7,6 % en 2012, jumelé à un déficit du compte courant de 10 % du PIB.

MUSTAPHA MAGHRITI / INSPECTEUR DIVISIONNAIRE EN CHEF (MINISTÈRE DES FINANCES), PHD AFFAIRES INTERNATIONALES (UNIVERSITÉ PRINCETON,NEW JERSEY,USA)) | LE 20/01

T.A.F. :

1. **Expliquer l'expression soulignée (0,5 point)**
2. **Relever du document les objectifs de la politique budgétaire adoptée avant 2007 (0,5 point)**
3. **Identifier et expliquer trois conséquences de cette politique sur l'économie (1,5 point)**
4. **Identifier la composante sur laquelle le gouvernement a agi pour maintenir la croissance économique (0,5 point)**
5. **Expliciter la dernière phrase du document. (0,75 point)**

Talamid.ma : للمزيد من الملفات قم بزيارة الموقع

Talamid.ma : هذا الملف تم تحميله من موقع

Exercice II : (5,75 points)

Qu'en est-il du profilage économique qui se dessine pour l'année 2014 ?
L'année 2014 s'annonce, semble-t-il nébuleuse. En effet, la poursuite de la baisse tendancielle de l'activité non agricole jumelée à une année agricole mauvaise au vu des retards des pluies laisse augurer une détérioration du taux de croissance en 2014.
Aussi, les dépenses d'investissement qui sont synonymes de dynamique économique et sociale se sont inscrites en baisse à 49,5 milliards de DH contre 53 milliards de DH en 2012, une année, elle, marquée par une coupe budgétaire de 25 milliards de DH de dépense d'investissement.
De surcroît, la Loi de Finances 2014 stipule des hausses sur les taxes et impôts ce qui déclencherait le cercle vicieux de l'augmentation des prix. En permettant une telle ascension, le Gouvernement tente d'endiguer les déficits jumeaux en rationnant la consommation nationale d'une part et en fléchissant ses engagements d'autre part.
Théoriquement, avec la décrue de la consommation, les importations auront tendance à décliner, améliorant "mécaniquement" le taux de couverture et soulageant la balance commerciale et par ricochet le solde de la balance des paiements.
De même, avec la régression des dépenses publiques, en singulier les charges de compensation à 35 milliards de DH au lieu de 42 milliards de DH en 2012 et en réduisant les investissements publics, le team Benkirane tente autant que faire ce peu d'améliorer "machinalement" le déficit budgétaire.
Dans cette logique de rigueur budgétaire, plusieurs chainons échappent au puzzle de l'austérité financière du Gouvernement Benkirane :
• Primo, le caractère incompressible de quelques finances publiques, en particulier, les dépenses de fonctionnement qui gravitent autour de 199,35 Milliards de DH,
• Secundo, la masse salariale qui a grimpé de 96 Milliards de DH à 105 milliards de DH, soit une hausse de 9,37 %,
• Tertio, le refinancement de certains organismes publics qui sont au bord de la déconfiture à l'instar de l'Office Nationale de l'Eau et de l'Électricité ONEE et la Caisse Marocaine de Retraite CMR, cette caisse fait l'objet d'un débat houleux pour sa refonte,
• Quarto, le caractère incoercible de certaines importations notamment les biens d'équipement, les demi-produits qui viennent grever l'équilibre de la balance commerciale.
Ce qui pose une grande apostrophe sur la capacité du Gouvernement à maintenir le déficit budgétaire à 5 %
L'affaiblissement de la demande dans une conjoncture singulièrement contraignante tant du point de vue des revenus que de l'emploi et du niveau de vie ajoute aux difficultés qui se profilent à l'horizon non seulement pour le secteur industriel, mais aussi pour l'ensemble des activités productives aurait pu offrir à la politique budgétaire un rôle de premier plan pour insuffler une nouvelle dynamique économique au système productif à travers l'impulsion de l'investissement.
Or, au vu de la Loi de Finances 2014, les perspectives budgétaires pour l'année 2014 ne semblent pas offrir des marges de manœuvre suffisantes à cet effet. **La priorité affichée de la Loi de finances 2014 au Maroc est la maîtrise du déficit budgétaire et des comptes extérieurs**

MUSTAPHA MAGHRITI / INSPECTEUR DIVISIONNAIRE EN CHEF (MINISTÈRE DES FINANCES), PHD AFFAIRES INTERNATIONALES (UNIVERSITÉ PRINCETON,NEW JERSEY,USA)) | LE 20/01

T.A.F. :

1. **Caractériser la conjoncture économique en 2014 (0,5 point)**
2. **Identifier les objectifs des finances publiques en 2014 (0,5 point)**
3. **Préciser la nature de la politique budgétaire adoptée en 2014 (0,25 point)**
4. **Relever les moyens mobilisés pour mettre en œuvre cette politique (0,75 point)**
5. **Préciser les conséquences directes des moyens déployés selon le gouvernement (1 point)**
6. **Analyser l'efficacité de ces moyens en concordance avec les objectifs tracés (1 point)**
7. **Expliquer la dernière phrase soulignée en gras du document (0,75 point)**
8. **Préciser deux limites de la politique budgétaire adoptée en 2014 (1 point)**

Talamid.ma : للمزيد من الملفات قم بزيارة الموقع

Talamid.ma : هذا الملف تم تحميله من موقع

Exercice III : (3,75 points)

Protectionnisme occidental : entrave à la mondialisation en Afrique

L'organe de règlement des différends de l'organisation mondiale du commerce (OMC) a commencé l'examen de l'état de mise en œuvre de ses recommandations à propos de leurs mesures distortionnistes relatives respectivement au commerce des produits biotechnologiques et aux subventions.

Les mesures non tarifaires (MNT) (mesures sanitaires et phytosanitaires, mesures techniques, certificats de conformité et autres mesures techniques) visent la protection de la vie humaine, de la faune et de la flore. Mais leur usage abusif, depuis la naissance de l'OMC (1994), donne à croire que les MNT constituent un **protectionnisme déguisé** de la part des occidentaux, et de ce fait, elles empêchent l'Afrique de s'intégrer économiquement dans la mondialisation. Comment ?

La mise en conformité aux nouvelles normes édictées par les MNT fait supporter aux exportateurs des coûts supplémentaires. En conséquence, leurs produits deviennent plus chers sur le marché international et perdent en compétitivité. Une perte synonyme d'exclusion du marché mondial. Une étude du centre du commerce international (ITC 2012) a montré que 56% des entreprises marocaines exportatrice de produits agricoles sont confrontés à des MNT.

Les principaux obstacles sont « les problèmes administratifs et surtout les frais exceptionnellement élevés. Les obstacles se situent généralement au niveau de la douane et des laboratoires habilités à procéder aux contrôle et inspections qui s'avèrent trop nombreuses et trop coûteuses ».

Les subventions aux agriculteurs américains dans le cadre de la « farm bill » ont, quant à elles, créé des distorsions énormes sur le marché international du coton.

Les pays africains du C4 (Tchad, Burkina Faso, Benin et République Centre Africaine) ont subi de plein fouet les effets pervers de ces subventions.

Les conséquences des distorsions liées aux MNT sont très souvent désastreuses pour les pays africains.

Au début des années 2000, les crevettes béninoises ont été interdites d'accès au marché de l'Union Européenne et ce malgré la forte demande de celle-ci. Le Bénin s'est trouvé ainsi confronté à de graves problèmes économiques et sociaux.

Ainsi, les MNT empêchent effectivement les pays de faire valoir leur seul avantage comparatif (produits agricoles) en leur imposant des coûts supplémentaires ou en faisant chuter les prix sur le marché. Pour contourner ces barrières et s'intégrer à la mondialisation, les pays africains gagneraient à opter pour une stratégie de mutualisation des efforts et des coûts, à travers le renforcement de l'intégration économique.

Source : Christian N'da, chercheur au Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CIRES) – Le 6octobre 2014

T.A.F. :

1. **Expliquer les expressions soulignées du document (1 point)**
2. **Donner deux exemples de mesures non tarifaires (0,5 point)**
3. **Expliquer l'effet de ces mesures sur les entreprises exportatrices (1 point)**
4. **Remplacer l'expression en gras par une autre expression (0,5 point)**
5. **Commenter la dernière phrase du document (0,75 point)**

Talamid.ma : للمزيد من الملفات قم بزيارة الموقع

Talamid.ma : هذا الملف تم تحميله من موقع

Exercice IV : (6,75 points)

Le déficit commercial diminue pour se chiffrer à 170 milliards de dirhams contre un déficit de 182,413 milliards de dirhams à fin novembre 2013, soit une amélioration de 6,8%.

Les échanges extérieurs du Maroc ont pris un joli tournant en cette année 2014. À ce titre, les exportations ressortent en hausse de 6,7% à fin novembre 2014 par rapport à la même période en 2013 soit 180,692 milliards de dh, selon l'Office des changes.

À noter que ces exportations, relevées de janvier 2014 à novembre de la même année, ont été marquées par un fort dynamisme des principaux secteurs, à savoir l'automobile qui devient le premier secteur exportateur du Royaume. Dans le même sillage, le secteur du textile et cuir se bonifie de 3,5%. Aussi, les secteurs «électronique» et «agriculture et agroalimentaire» enregistrent des hausses respectives de 25,3 et 4,6%. Dans le même sillage, les exportations de l'aéronautique ont bondi de 0,8%. Ces augmentations ont été atténuées, néanmoins, par la baisse des ventes de phosphates et dérivés de 0,7%.

À noter qu'au titre de la période allant de janvier à novembre 2014, les échanges commerciaux du Maroc avec le reste du monde ont été marqués par une forte dynamique du taux de couverture des importations par les exportations évalué à 51,5% contre 48,2% un an auparavant. Dans ce sens, les importations des produits énergétiques se sont invités au Maroc en recul de 8,3% avec l'huile brut de pétrole dont la facture s'est contractée de 7,530 milliards de dirhams au cours de ces onze premiers mois de 2014.

De même, les importations des biens d'équipement ont contribué à la baisse de la facture du Maroc avec les voitures industrielles qui se sont importées en recul de 16,3% en comparaison à 2013.

Par Dounia Mounadi Aujourdhui.ma | 18-12-2014

T.A.F. :

1. **Calculer les exportations marocaines à fin novembre 2013 (0,5 point)**
2. **Calculer les importations à fin novembre 2013 et 2014 (0,5 point)**
3. **Calculer et lire l'évolution en pourcentage des importations entre fin novembre 2013 et 2014 (0,5 point)**
4. **Calculer et lire le solde commercial à fin novembre 2013 et 2014 (0,75 point)**
5. **Calculer l'évolution en pourcentage du solde commercial (0,5 point)**
6. **Interpréter le résultat obtenu (0,25 point)**
7. **Citer et expliquer trois caractéristiques du commerce extérieur marocain (0,75 point)**
8. **Dans une synthèse argumentée et sur la base des documents précédents, expliciter la situation du commerce extérieur marocain (3 points)**

Talamid.ma : للمزيد من الملفات قم بزيارة الموقع